profit de son fils, Jacques-Gilbert-François Chabrol. Pendant ce long exercice, il s'était montré magistrat d'une science rare, rempli de logique; ce qu'il fit voir dans toutes les affaires qui lui furent soumises. Mais sa famille, bien que fort ancienne, et dont la généalogie se suit régulièrement depuis Guillaume Chabrol, vivant en 1521, attaché en qualité de secrétaire à la personne d'un seigneur d'Aubijoux, en haute Auvergne, n'était pas noble. Aussi le roi Louis XV lui conféra-t-il des lettres de noblesse en 1767. Plus tard, le roi Louis XVI le nomma conseiller d'État (21 mars 1788).

Chabrol, esprit droit, se fit non seulement remarquer dans l'exercice de ses fonctions publiques, mais encore comme juriconsulte de premier ordre. De tous côtés et de fort loin, les grands procès de la province lui étaient remis, comme à l'homme le plus capable de donner un bon conseil et de résoudre les difficultés. Son bureau était encombré de clients; mais aussi, et c'était justice, sa fortune devint-elle considérable.

Chabrol, tout en s'occupant de questions de droit, rencontra, dans sa longue carrière, mille occasions de voir passer sous ses yeux des parchemins historiques très curieux, des titres intéressants, qui éclairaient des points obscurs des annales de l'Auvergne. Il avait, du reste, un goût développé pour l'étude et l'intelligence